

NON À TOUTE BAISSÉ DU DROIT DE TIRAGE DES ENTREPRENEURS DE SPECTACLES AU CNM !

À la suite du Conseil d'administration du Centre National de la Musique, qui s'est tenu le lundi 16 décembre, **le Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles - La Scène Indépendante, réaffirme sa demande de maintien du droit de tirage à 65 %.**

En effet, les producteurs de spectacle vivant du secteur privé jouent un rôle essentiel dans la solidarité entre les ayants droit du Centre National de la Musique, puisqu'ils financent en grande partie le produit de la taxe.

La Scène Indépendante s'oppose depuis la publication du rapport Bargeton à toute modification du droit de tirage, contraire aux engagements de l'État lors de la création du CNM et continuera à la contester par tous les moyens à sa disposition. Notre syndicat appelle l'ensemble des entrepreneurs de spectacle vivant musical et d'humour à rallier cette position que nous défendons depuis plus de deux ans.

La Scène Indépendante rappelle que, depuis la création du CNM, les producteurs de spectacle vivant du secteur privé ont démontré leur solidarité en finançant largement l'aide sélective, qui bénéficie aux entreprises du secteur public subventionné, exonérées de taxe.

La Scène Indépendante refuse que le droit de tirage soit la variable d'ajustement du budget du CNM, en déséquilibre du fait du faible rendement de la taxe streaming.

Alors que La Scène Indépendante représente plus de 400 entrepreneurs indépendants de spectacle vivant, elle déplore de ne pas participer aux instances décisionnaires du Centre National de la Musique, malgré ses demandes répétées auprès du ministère de la Culture depuis la création du CNM.

La Scène Indépendante demande au ministère de la Culture de corriger cette anomalie en revoyant le décret qui fixe la composition du Conseil d'administration.

Le Comité de direction

LA SCÈNE INDÉPENDANTE (ex-SNES), Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles, syndicat représentatif du spectacle vivant privé, représente et défend **400 entreprises : producteurs, entrepreneurs de tournées, compagnies, lieux de spectacles, festivals, cirques...** ; dans toutes les disciplines artistiques : théâtre, variétés, humour, danse, opéra, musiques actuelles, musique classique, cirque, jeune public...

www.lasceneindependante.org

SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRENEURS DE SPECTACLES

48 rue Sainte-Anne 75002 Paris - 01 42 97 98 99

syndicat@lasceneindependante.org

Contact

Communication / Relations presse

Chrystèle Jongenelen

c.jongenelen@lasceneindependante.org

01 42 97 52 27 / 06 33 13 81 58